

CONSEIL MARITIME DE FAÇADE

20 JUIN 2025

10h00 - 13h00

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du CMF du 9 décembre 2024
2. Présentation de la feuille de route pour l'élaboration du plan national de restauration de la nature
3. Mise à jour de la stratégie de façade maritime de Méditerranée : avis du CMF
4. Présentation du fonds biodiversité - éolien en mer
5. Zones de protection forte : avis du CMF
6. Gouvernance (travaux des instances ; pistes d'évolution des modalités de gouvernance)
7. Actualités



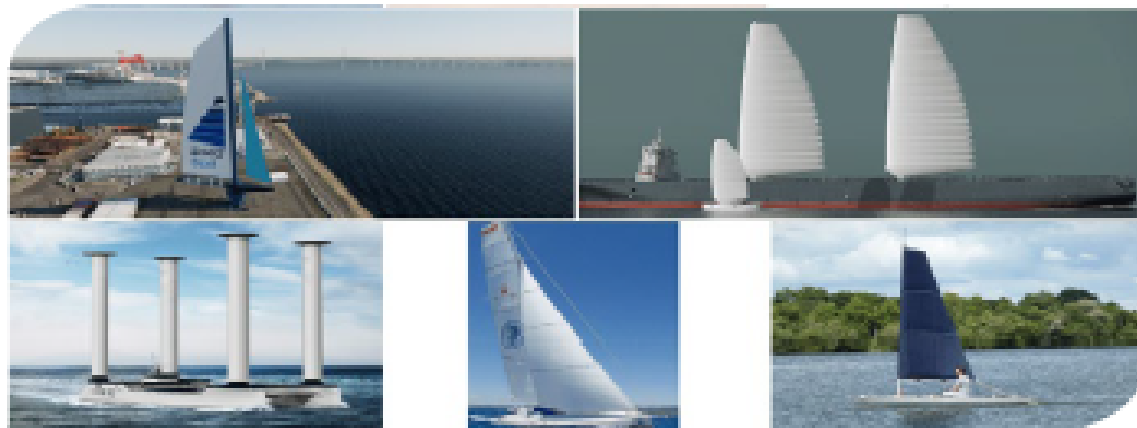
LE CIMer DÉCIDE

- Simplifier de structure et de processus de révision des DSF
- Renforcer l'efficiency, l'appropriation par les acteurs, le lien avec les autres dispositifs de planification (SDAGE, SCoT...)



LE CIMer DÉCIDE

- Mettre en place une stratégie de déploiement de zones de mouillage organisé
- Mener des travaux sur l'harmonisation des redevances domaniales



LE CIMer DÉCIDE

- Flécher le produit de l'ETS maritime vers la décarbonation du secteur maritime
- Décarboner la flotte de pêche et valoriser le produit de la taxe éolienne



Approbation du compte-rendu du CMF du 9 décembre 2024



Présentation de la feuille de route pour l'élaboration du plan national de restauration de la nature



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNITED NATIONS DECADE ON
**ECOSYSTEM
RESTORATION**
2021-2030



Agir pour restaurer la nature

Elaboration du Plan national de restauration

CMF Méditerranée du 20 juin 2025

(1) Objectifs généraux du Règlement

Article 1

Restaurer les **HABITATS**
terrestres, aquatiques et
marins pour

a) Rétablir sur le long terme et de manière durable la biodiversité et la **résilience des écosystèmes** terrestres et marins

b) Réaliser les objectifs généraux de l'UE en matière **d'atténuation du changement climatique, d'adaptation** à celui-ci et de neutralité en matière de dégradation des sols

c) Renforcer la sécurité alimentaire de l'Europe

→ **Conjuguer objectifs climatiques et lutte contre l'effondrement de la biodiversité en agissant sur tous les écosystèmes :**

Protected
Habitat Types
(Annex I HD)



Habitats of
protected
species (BHD)



Marine
Habitats
(beyond HD)



Urban
ecosystems



River
connectivity



Pollinators



Agro-
ecosystems



Forest
ecosystems



(2) Objectifs sur le milieu marin

1

Une reprise d'obligations existantes en s'inscrivant les directives existantes :

- Un objectif de résultat déjà inscrit dans la DCSMM et la DHFF (atteindre le bon état)
- Des objectifs de moyens nouveaux

2

Une action ciblée sur 7 groupes d'habitats marins :

1. Herbiers
2. Forêts de macro-algues
3. Biocénoses de bivalves
4. Bancs de maërl
5. Coraux, éponges, coralligène
6. Sources hydrothermales et sources de fluides froides
7. Sédiments meubles à moins de 1000 mètres de profondeur

(2) Objectifs sur le milieu marin

3 Une logique progressive à 2050 :

- **Prendre des mesures de restauration d'ici 2050 sur 90%** des surfaces d'habitats en mauvais état (30% d'ici 2030, 60% d'ici 2040, avec une flexibilité concernant les sédiments meubles)
- **Recréer 100% de la surface additionnelle requise d'ici 2050** pour restaurer la surface de référence des habitats lorsque cela est possible (30% d'ici 2030, 60% d'ici 2040)
- **Résorber 100% des lacunes de connaissances** sur les habitats marins
- **Augmenter la qualité et la quantité des habitats d'espèces**
- Assurer la **non-détérioration significative** des habitats marins

(3) Portée du Règlement restauration

➤ *Ce qui est défini au **niveau européen** :*

Chaque Etat-membre doit élaborer un **Plan national de restauration** décrivant les mesures mises en œuvre pour atteindre les cibles du Règlement, **dans un délai de 2 ans** pour la rédaction du premier Plan national.

➤ *Ce qui est défini au **niveau national** :*

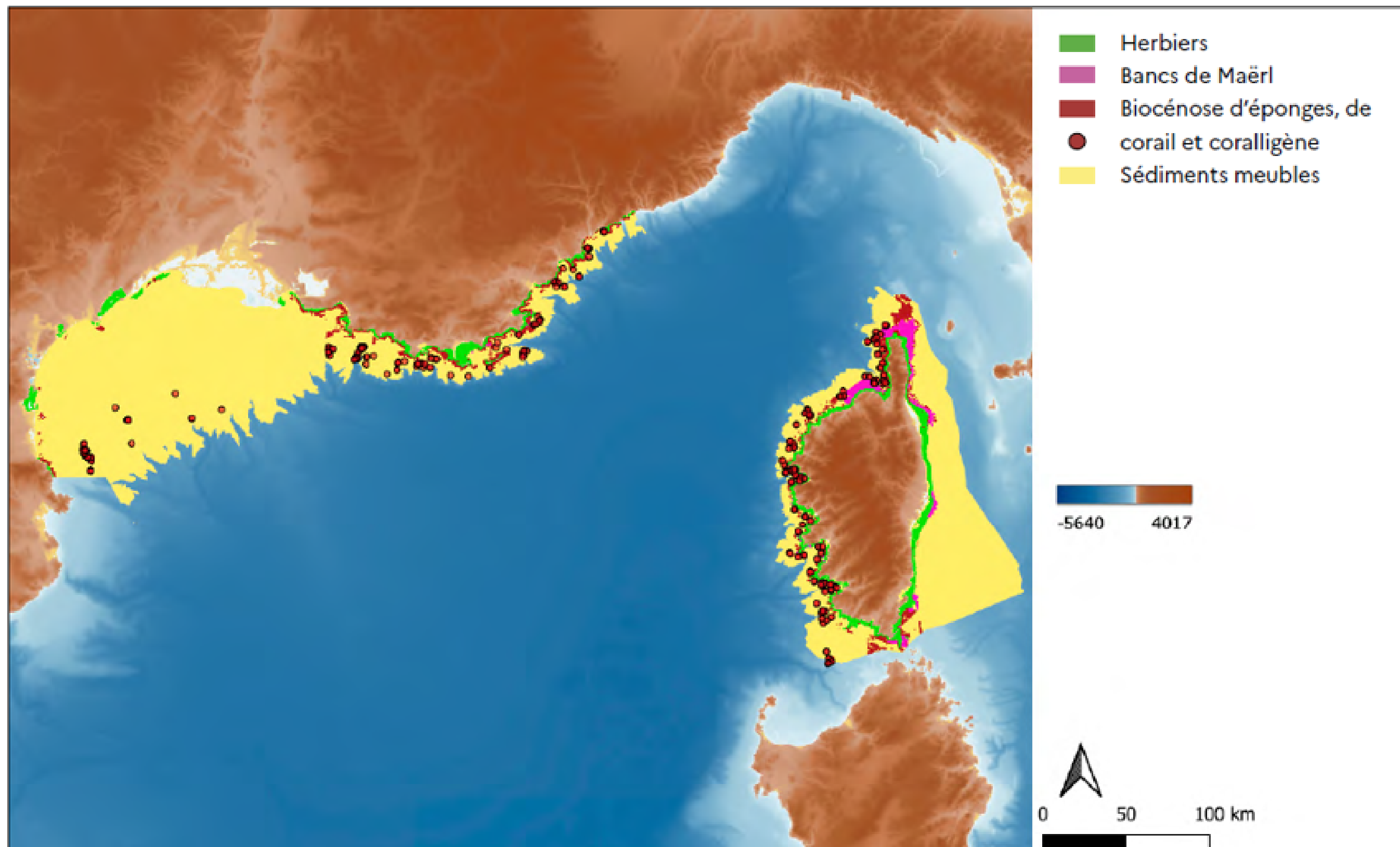
Une flexibilité importante est laissée aux Etats membres :

- Le type des mesures de restauration mises en œuvre => **passive et/ou active**
- La localisation de ces mesures
- Leur priorisation

➤ *Les objectifs sont cohérents avec les stratégies françaises :*

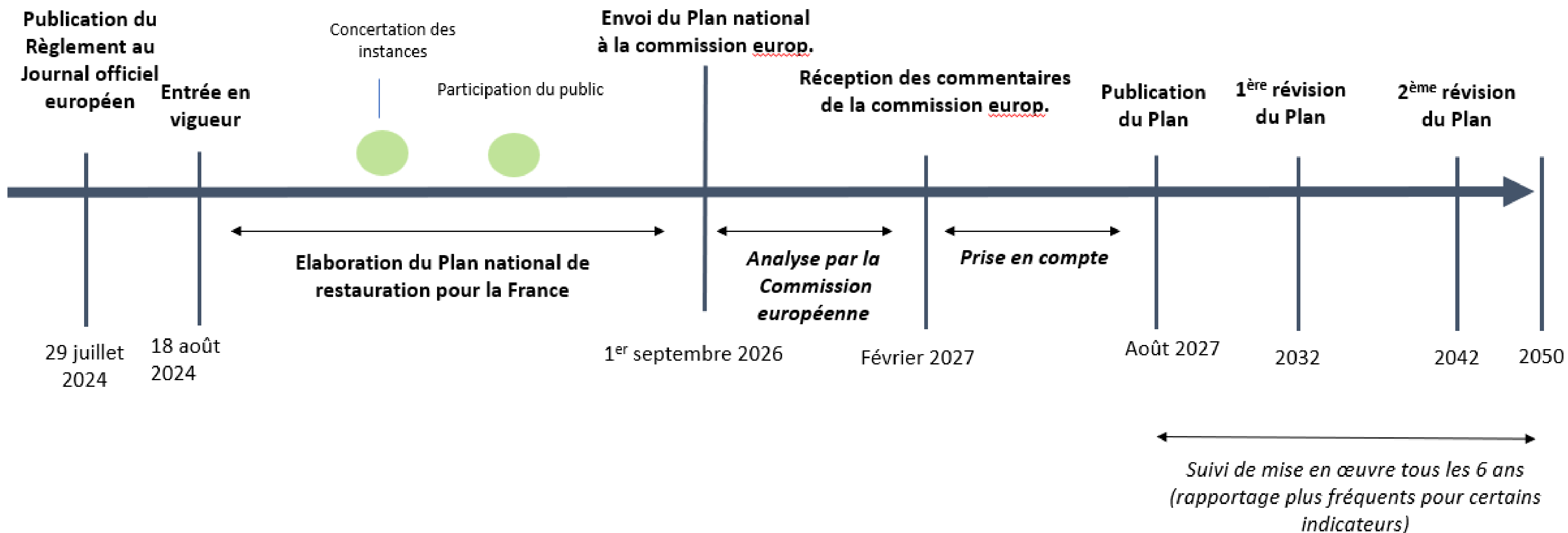
- La Stratégie nationale biodiversité ;
- La Stratégie nationale pour les aires protégées ;
- Les documents stratégiques de façades ;
- Les SDAGE ;
- Etc.

(4) Carte préliminaire des groupes de type d'habitats en Méditerranée [DONNEES PROVISOIRES]



Cartographie des GTH sur la façade Méditerranéenne (Thomas-Sleiman et La Rivière, 2023).

(5) Calendrier national du Règlement



(6) Déroulé et modalités de la Concertation nationale : Agir pour restaurer la nature du 23 mai au 23 août 2025

PUBLIC :

- **Webinaire national** sur la thématique milieu marin : le 2 juillet de 17 à 19h
- **Evènements nationaux** : Rencontres scientifiques – citoyens
 - Le 10/07 à la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité à Paris
 - Le 23/07 au CESE à Paris
- **Réunion régionale** : PACA: 25/07

INSTANCES :

- **CNB** : mandat donné à un GT *ad hoc*
- **CNPMEM** : création d'un GT dédié (CEUM du 17/06)
- **CNML** : mandat donné au COMER
- **CFO** : création d'un GT dédié
- **CNC** : en attente (*a priori*, simples points d'information)
- **CNPN** : association sur les sujets scientifiques

ASSOCIATION DES FAÇADES :

- ⇒ Modalités en cours de définition
- ⇒ Maximisation de la valorisation des processus de planification existants (DSF, PAT SNAP... etc)

Site dédié à la concertation : <https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/>



3

Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

3 Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

AVIS DU CMF

- Article L. 219-1-10 du code de l'environnement
- L'avis proposé met en évidence trois éléments d'évolution majeure :

1 concertation

2 simplification

3 approfondissement

3

Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF



CONCERTATION



Débat public :

- **110** évènements en Méditerranée du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024
- + de **5000** personnes sensibilisées et écoutées

Concertation continue :

- Plusieurs réunions thématiques avec les parties prenantes
- **2 webinaires** avec le grand public

Conseil maritime de façade :

- **Ateliers** dédiés durant le débat public
- Deux **consultations écrites**
- Multiples présentations en séance

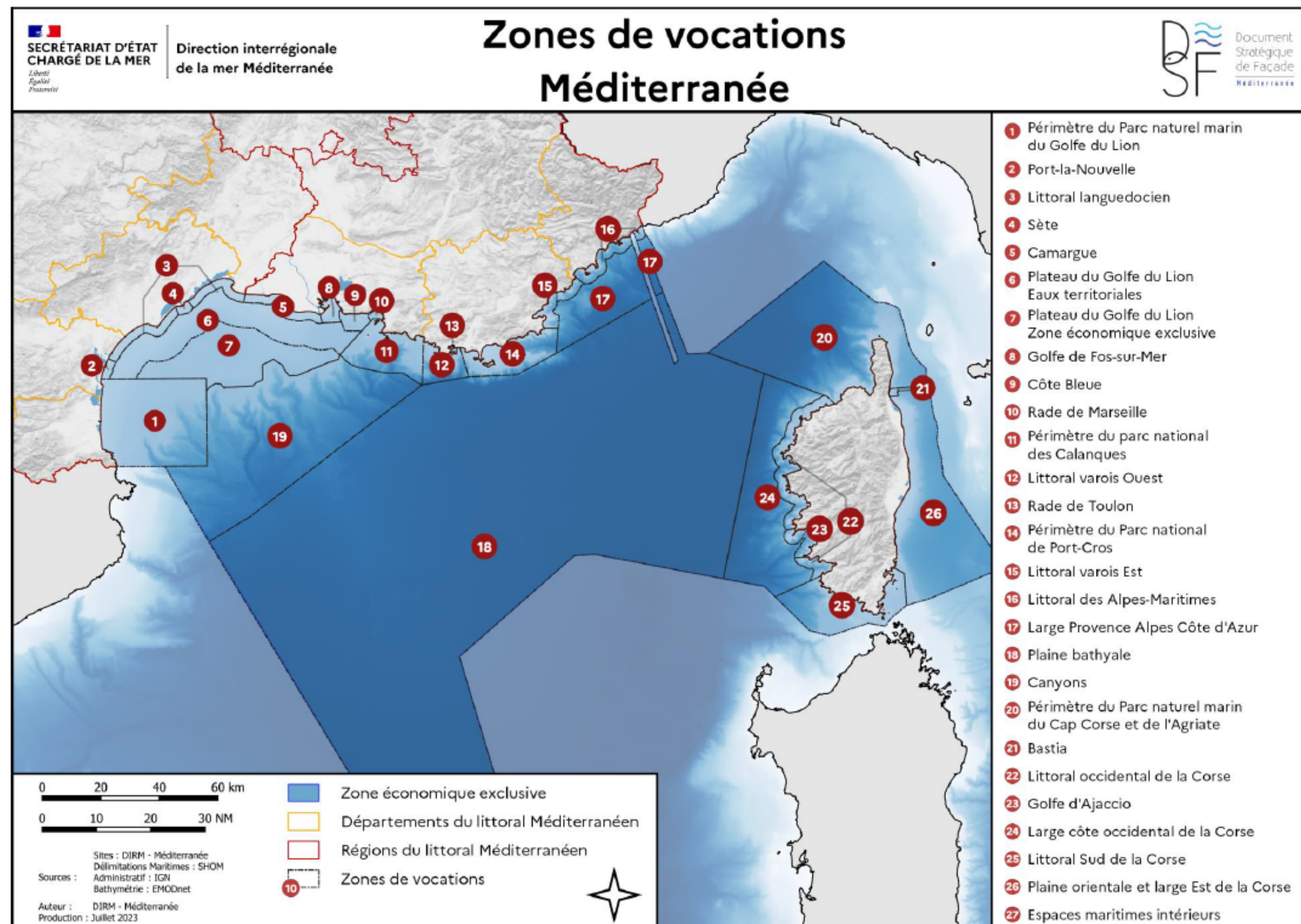
En cours :

- Consultation écrite instances et public (en cours)
- Présentation aux membres du CNML (19 juin)

3 Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

SIMPLIFICATION

- Des documents plus synthétiques et concrets
- Des documents plus accessibles
- Lisibilité accrue de l'annexe relative aux 27 zones de vocations afin de la rendre plus opérationnelle pour les acteurs et pour les services instructeurs.



3 Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

SIMPLIFICATION

Un guide “projets”, accompagné de fiches par grandes familles de projets

- 1 Le périmètre d'application du DSF
- 2 Comprendre le rapport de compatibilité au DSF
- 3 Les dossiers réglementaires devant être compatibles au DSF
- 4 Comprendre quels éléments du DSF sont opposables au projet
- 5 Synthèse
- 6 Trouver l'information dans le DSF
- 7 Focus sur les objectifs stratégiques opposables selon le type de projet concerné



Un guide “plans, programmes”, comprenant un focus sur le SCoT

- 1 Apprécier la nature de l'opposabilité du DSF à votre plan/programme
- 2 Identifier l'opposabilité de votre plan/programme avec le DSF
- 3 Comprendre quels éléments du DSF sont opposables
- 4 Le périmètre d'application du DSF
- 5 Synthèse
- 6 Trouver l'information dans le DSF
- 7 Focus sur l'intégration des enjeux mer et littoral dans un SCoT



➤ Ces guides vous seront remis à l'occasion du CMF du 19 décembre



Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

APPROFONDISSEMENT

- Une nouvelle annexe : la force juridique du Document stratégie de façade

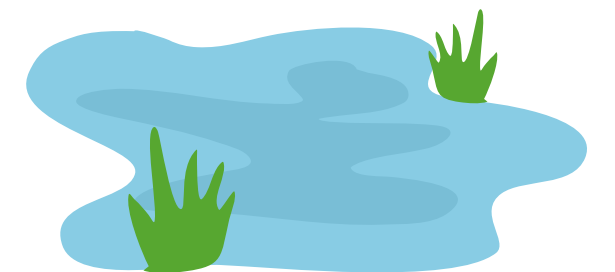
Quel est le degré d'opposabilité du DSF ?

Permettre à chaque porteur de projet public ou privé, et de document de planification, de respecter les dispositions du DSF.

Quel est le périmètre géographique du DSF ?

Intégration des espaces maritimes intérieurs (lagunes, étangs, etc.)

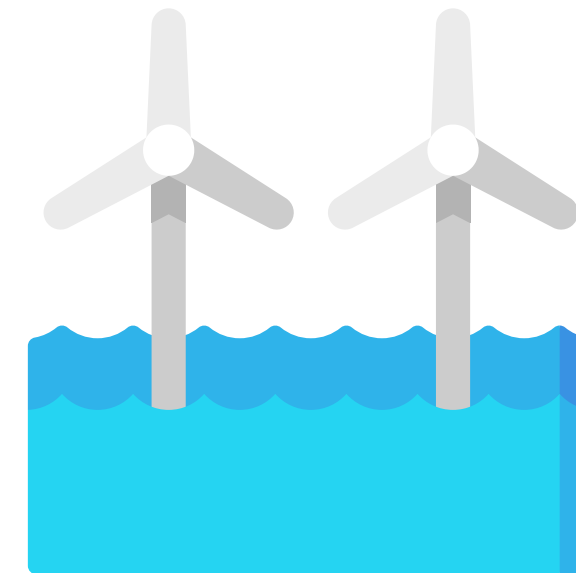
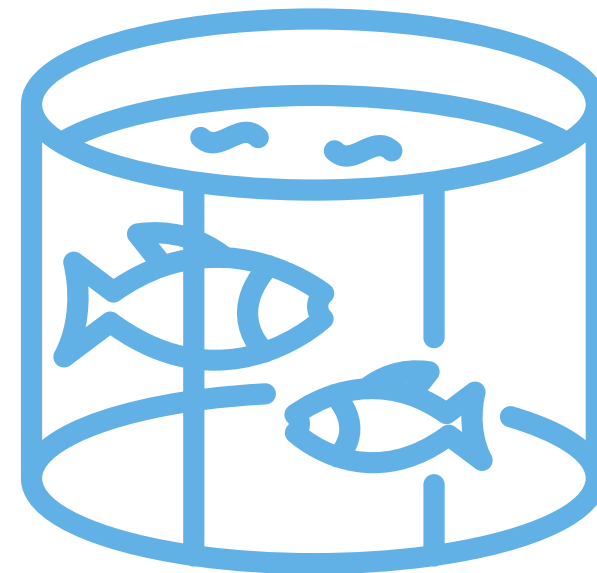
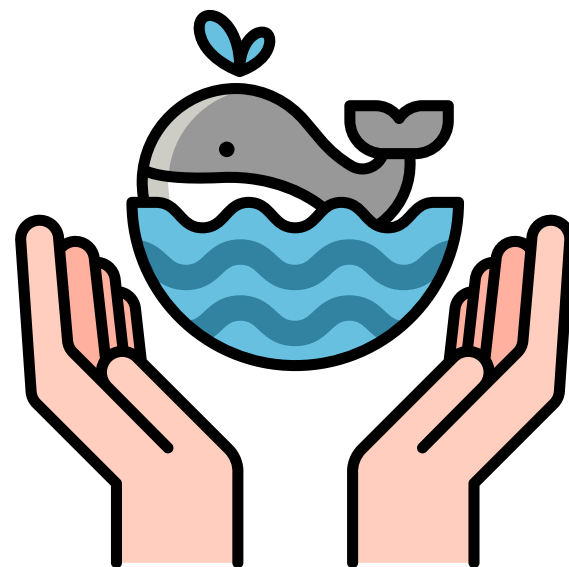
Afin d'accroître la prise en compte du lien mer-terre.



3 Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

APPROFONDISSEMENT

- Insertion de trois planifications thématiques permettant de fixer un calendrier et des critères pour développer les zones de protection forte, l'éolien en mer et l'aquaculture en Méditerranée ;
- Ajout d'une vision à 2050 (non plus à 2030) tenant compte des engagements internationaux pris par la France ;





Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

APPROFONDISSEMENT

- Opérationnalisation des objectifs environnementaux et socio-économiques

Ils ont été actualisés pour tenir compte des "nouveaux" enjeux (solutions fondées sur la nature, surfréquentation, etc.) et nouvelles ambitions en matière de transition écologique des activités et usages maritimes. Chaque objectif est désormais accompagné d'indicateurs et de cibles à atteindre. Les structures en charge des données à collecter pour le suivi ont été identifiées ;

AVANT

Objectif	Indicateur	Cible
Valoriser les ports de plaisance comme outils stratégiques de développement durable du territoire	Développement de stratégies régionales, ou conjointes État-Régions, pour l'implication du port dans la ville	/
	Nombre de ports certifiés Ports propres actifs en biodiversité	/

APRÈS

Valoriser les ports de plaisance comme outils stratégiques de développement durable du territoire	Part des ports de plaisance de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur adhérents à la charte des ports	100%
	Part de ports certifiés Ports propres actifs en biodiversité	Tendance à la hausse

3

Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée :
avis du CMF

APPROFONDISSEMENT

Objectif

Indicateur

Cible

AVANT

Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés et la mise en place de services auprès des plaisanciers

Nombre de ZMEL sur la façade

/

APRÈS

Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés dans les sites sensibles identifiés par la Stratégie de gestion des sites de mouillage

Nombre de sites sensibles dotés d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL)

100/160 sites de la Stratégie sont équipés de ZMEL (ou de tout autre outil limitant les pressions des ancrages sur les herbiers de Posidonie)

Nombre de contrôles de l'environnement marin réalisés sur la façade

Cible du Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin

3

Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée :
avis du CMF

APPROFONDISSEMENT

AVANT

APRÈS

Objectif	Indicateur	Cible
Soutenir le développement d'un transport maritime hauturier durable et compétitif	Évolution de la place des ports français pour le transport de marchandises en Europe	/
	Nombre d'armateurs, de navires et de ports de commerce engagés dans la transition écologique et énergétique (hydrogène, GNL, branchement à quai)	/
Soutenir le développement d'un transport maritime hauturier durable et compétitif	Part des compagnies signataires de la charte "Croisière durable"	80% des compagnies naviguant dans les eaux françaises de Méditerranée
	Taux d'incorporation des carburants durables marins dans le Grand Port Maritime Marseille-Fos	Tendance à la hausse
	Nombre de rapports de pollutions en mer (Polrep) confirmés	Tendance à la baisse

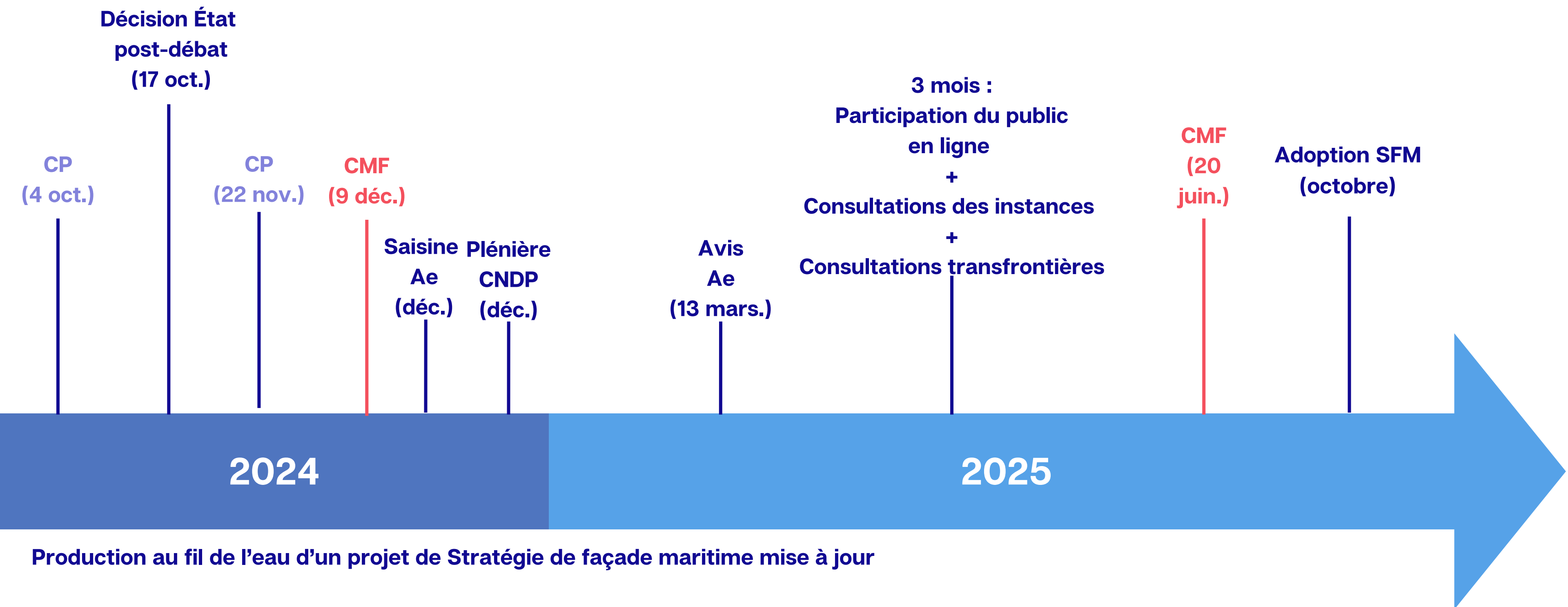


Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF

PERSPECTIVES

- Renforcer l'objectif relatif aux risques littoraux et au recul du trait de côte ;
- Renforcer la coopération entre les ports de commerce ;
- Mener une analyse de faisabilité de l'extension en mer du dispositif de « sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation » ;
- Renforcer l'évaluation environnementale stratégique sur la partie « analyse de l'impact des objectifs socio-économiques sur l'environnement ».

3 Mise à jour de la stratégie de façade Méditerranée : avis du CMF





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fonds biodiversité - éolien en mer



Fonds biodiversité - éolien en mer

Objet du fonds tel que mentionné dans le cahier des charges de chaque appel d'offres :

« contribuer à la préservation de la biodiversité potentiellement impactée par les projets de parc éolien offshore (par exemple, avifaune pouvant survoler le parc, mammifères marins ou ichtyofaune pouvant traverser la zone du parc, ou qui auraient pu la traverser en l'absence du parc, flore sur la zone du parc ou à proximité), y compris du fait des impacts cumulés des parcs et des raccordements avec les parcs à proximité, et d'améliorer la connaissance de cette biodiversité »



Versement à l'Agence de l'eau d'une partie de la somme au plus tard un an après l'annonce du lauréat et de l'autre partie au plus tard six mois après la notification de l'autorisation.



Modalités de gestion : échanges à venir entre l'AERMC, la DGEC et les producteurs d'énergie.

Les projets bénéficiaires seront sélectionnés après appels à projets. La commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique seront associés.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



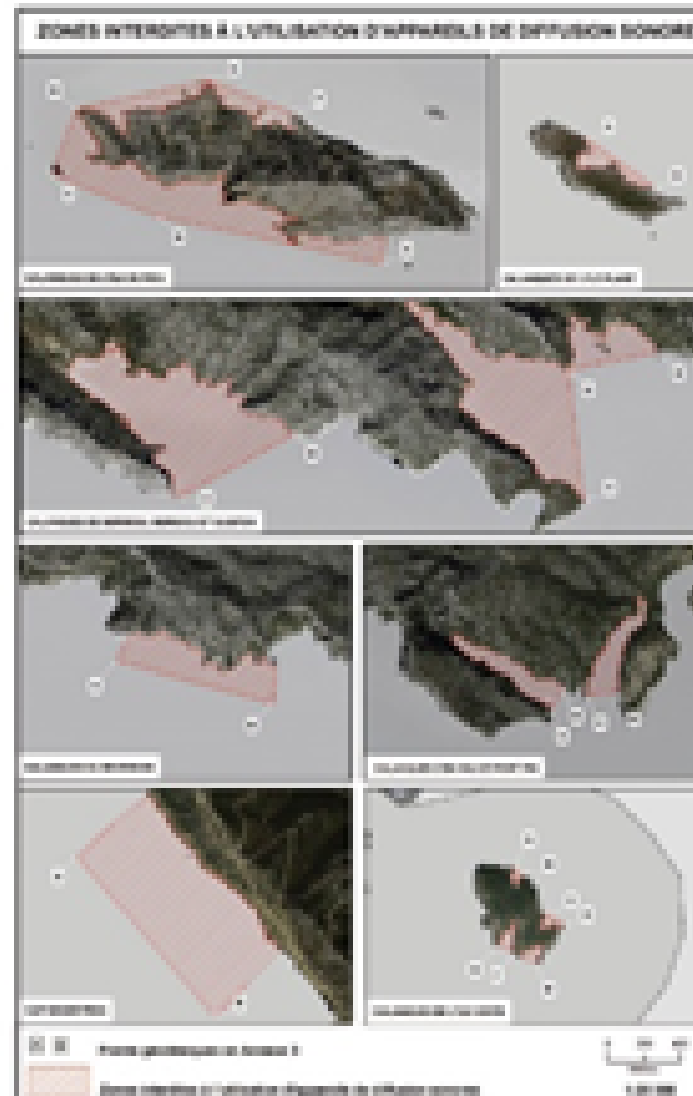
Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée



Zones de protection forte : avis du CMF

Cf. articles 1, 3, 11, 15 et annexes N° : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 du décret créant le Parc national

Cf. articles 1, 3, 11, 15 et annexes N° : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 du décret créant le Parc national



**Annexe : projection cartographique de la zone de protection de biotope
de l'embouchure du Var sur le domaine public maritime
et sur le domaine public fluvial**



**Périmètre de la zone de
protection de biotope**

- ▭ établie par arrêté du Préfet de département (secteur interdit)
- ▭ établie par arrêté ministériel sur le domaine public maritime
- ▭ secteur interdit
- ▭ secteur réglementé

Données : DDTM06, SHOM, SMIAGE
Fond cartographique : IGN BDOrtho® 2017

Repères	X	Y
A	7° 11,946000'	43°39,372000
B	7° 12,096000'	43°39,390000
C	7° 11,915500'	43°39,034900
D	7° 12,210000'	43°39,030000

0 200 400 600 m



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée



Gouvernance

6

Commission spécialisée en charge de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité



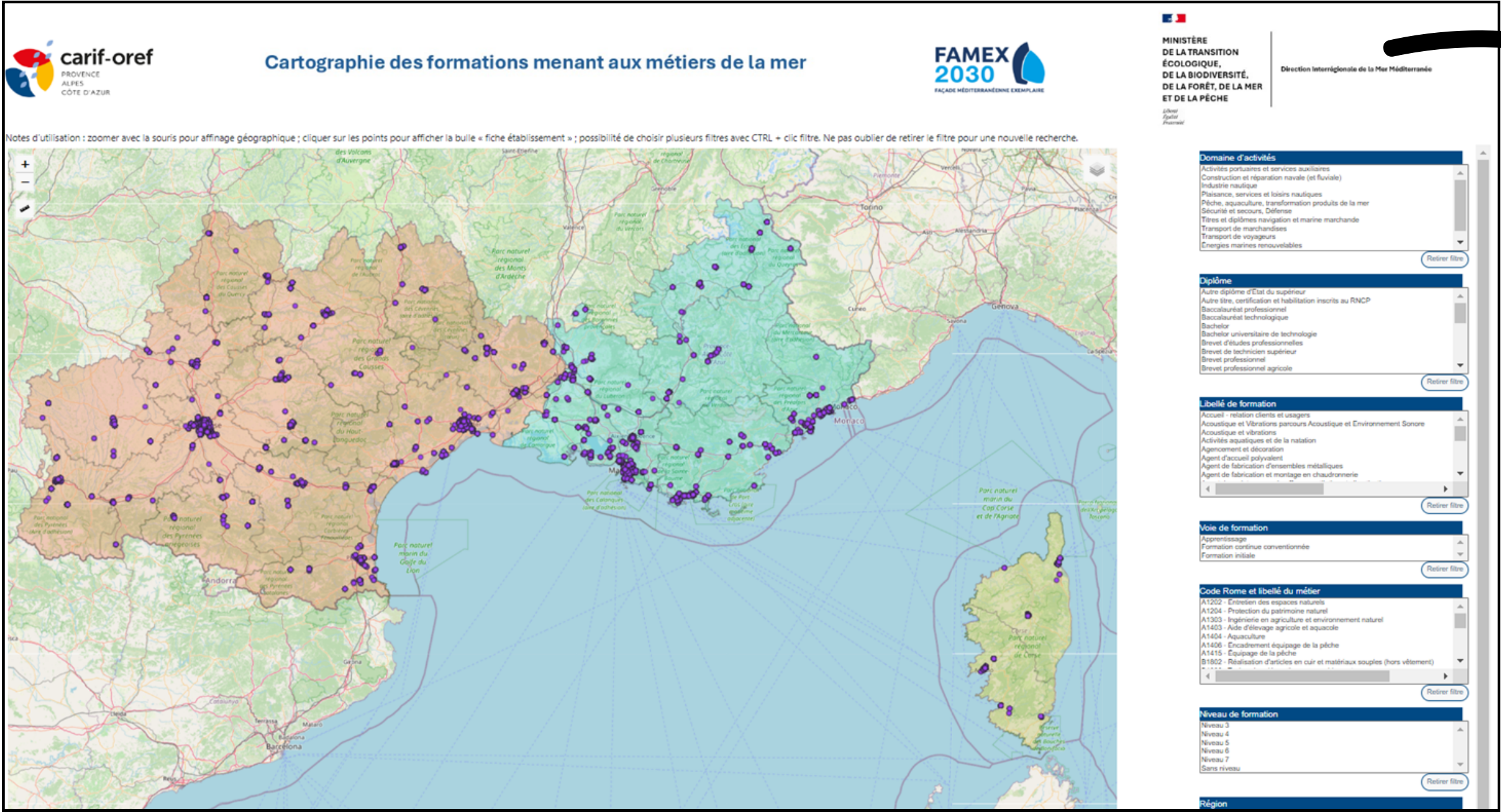
PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

6

Commission spécialisée en charge de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer

Mise en ligne de la cartographie des formations menant aux métiers de la mer



800 titres, certifications et diplômes

Pour rappel :
116 métiers
identifiés



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

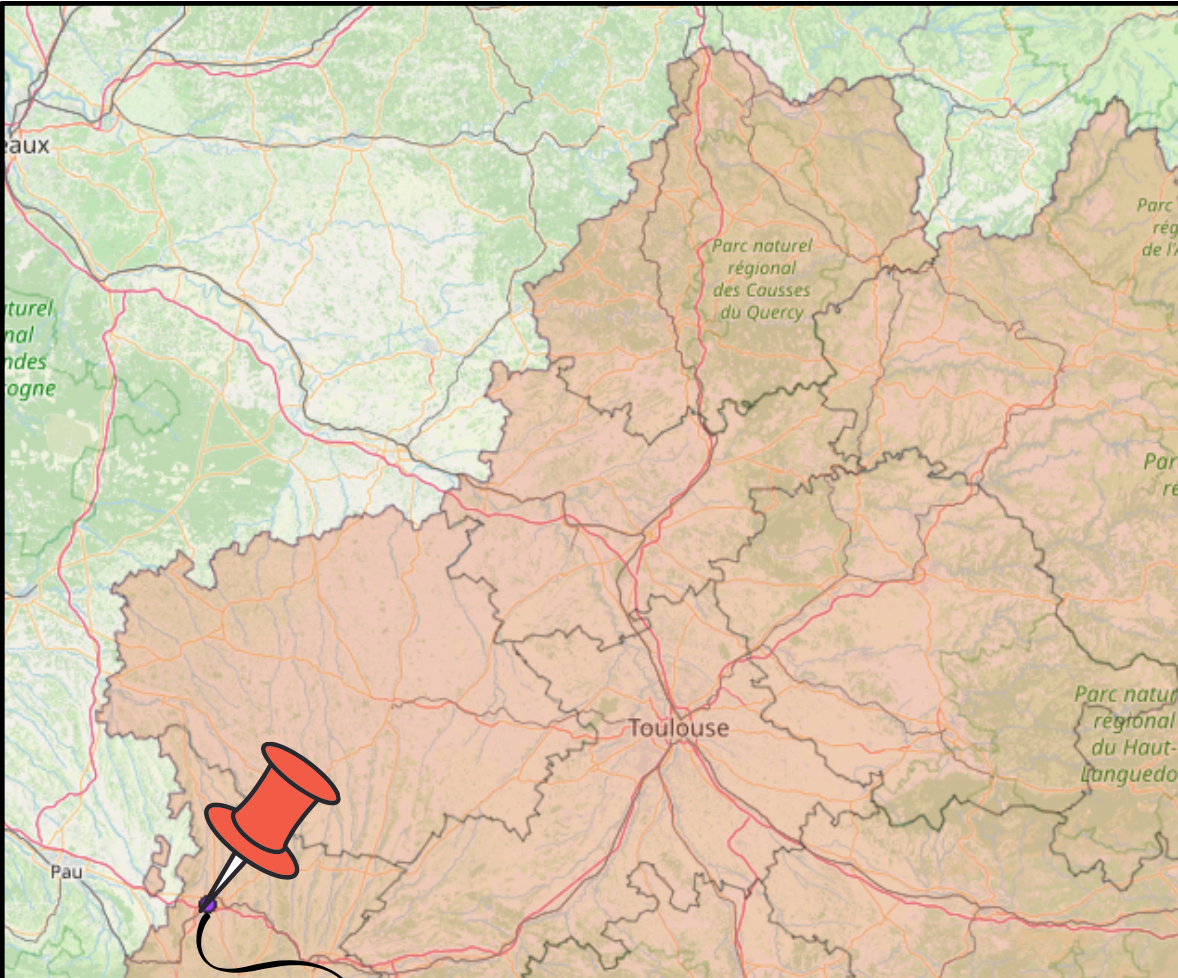


Je recherche une session de formation...
en Occitanie
dans le domaine des énergies marines renouvelables
dans le but d'obtenir une licence professionnelle
par la voie de l'apprentissage

Direction interrégionale de la mer Méditerranée

6

Commission spécialisée en charge de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer



Nom de l'établissement :
IUT de Tarbes

Commune	Tarbes
Code postal	65000
Département	65 - Hautes-Pyrénées
Site web	iut-tarbes.fr
Voie(s) de formation	Apprentissage, Formation initiale
Domaine(s) d'activité	Activités portuaires et services auxiliaires, Construction et réparation navale (et fluviale), Énergies marines renouvelables, Études, recherche et environnement marin, Industrie nautique
Diplôme(s)	BUT, Licence pro
Niveau(x) de formation	Niveau 6

Nom de l'établissement :
Université de Montpellier

Commune	Montpellier
Code postal	34000
Département	34 - Hérault
Site web	iut-montpellier-sete.fr
Voie(s) de formation	Apprentissage, Formation continue conventionnée, Formation initiale
Domaine(s) d'activité	Activités portuaires et services auxiliaires, Construction et réparation navale (et fluviale), Énergies marines renouvelables, Études, recherche et environnement marin, Industrie nautique, Pêche, aquaculture, transformation produits de la mer
Diplôme(s)	BUT, DEUST, Diplôme d'ingénieur, Licence, Licence pro, Master, Master pro
Niveau(x) de formation	Niveau 5, Niveau 6, Niveau 7, Sans niveau

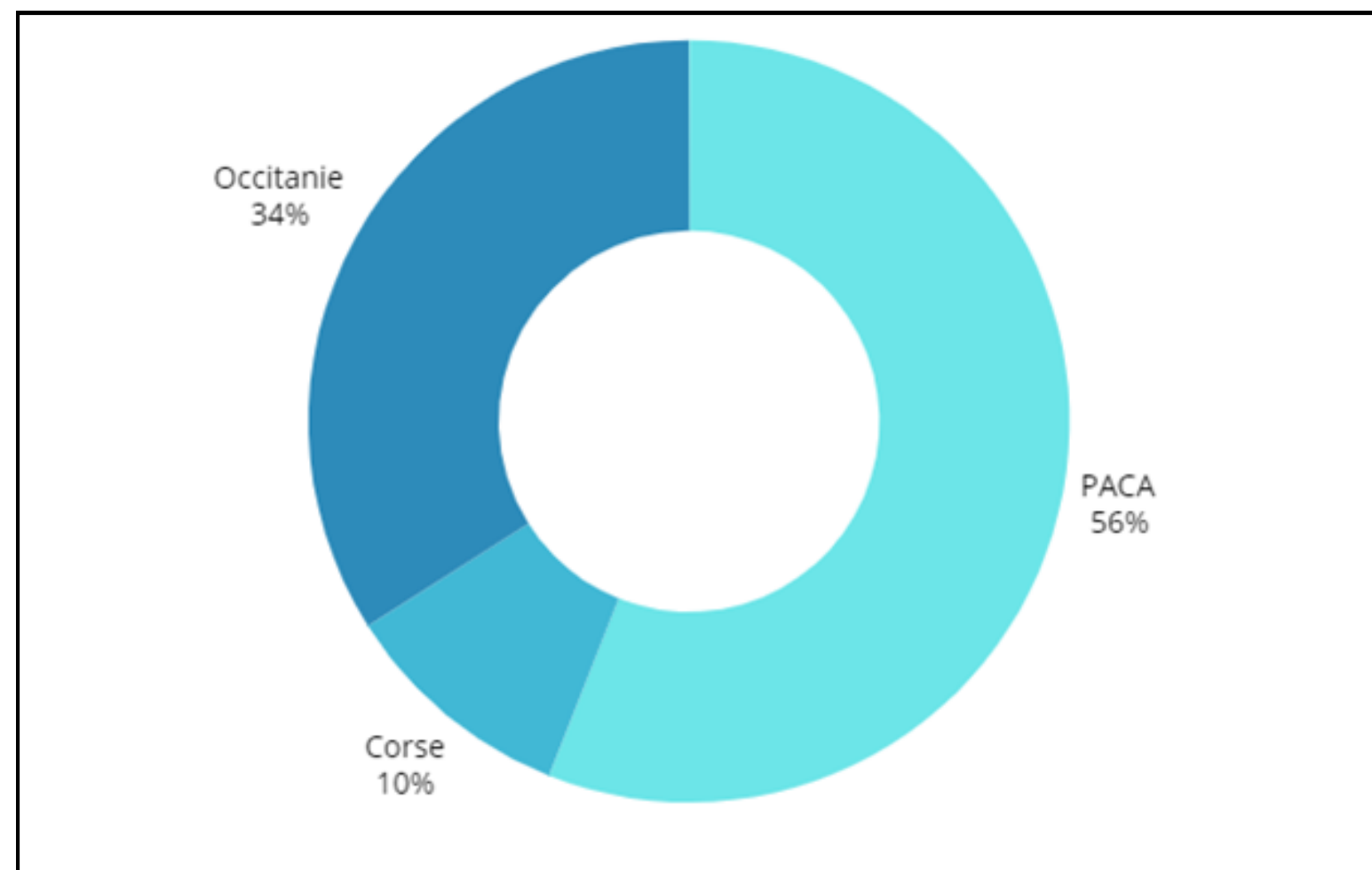
Nom de l'établissement :
Université de Perpignan

Commune	Perpignan
Code postal	66000
Département	66 - Pyrénées-Orientales
Site web	univ-perp.fr
Voie(s) de formation	Apprentissage, Formation continue conventionnée, Formation initiale
Domaine(s) d'activité	Activités portuaires et services auxiliaires, Construction et réparation navale (et fluviale), Énergies marines renouvelables, Études, recherche et environnement marin, Industrie nautique, Plaisance, services et loisirs nautiques
Diplôme(s)	BUT, DEUST, DUT, Licence, Licence pro, Master, Master pro, Autre
Niveau(x) de formation	Niveau 5, Niveau 6, Niveau 7, Sans niveau

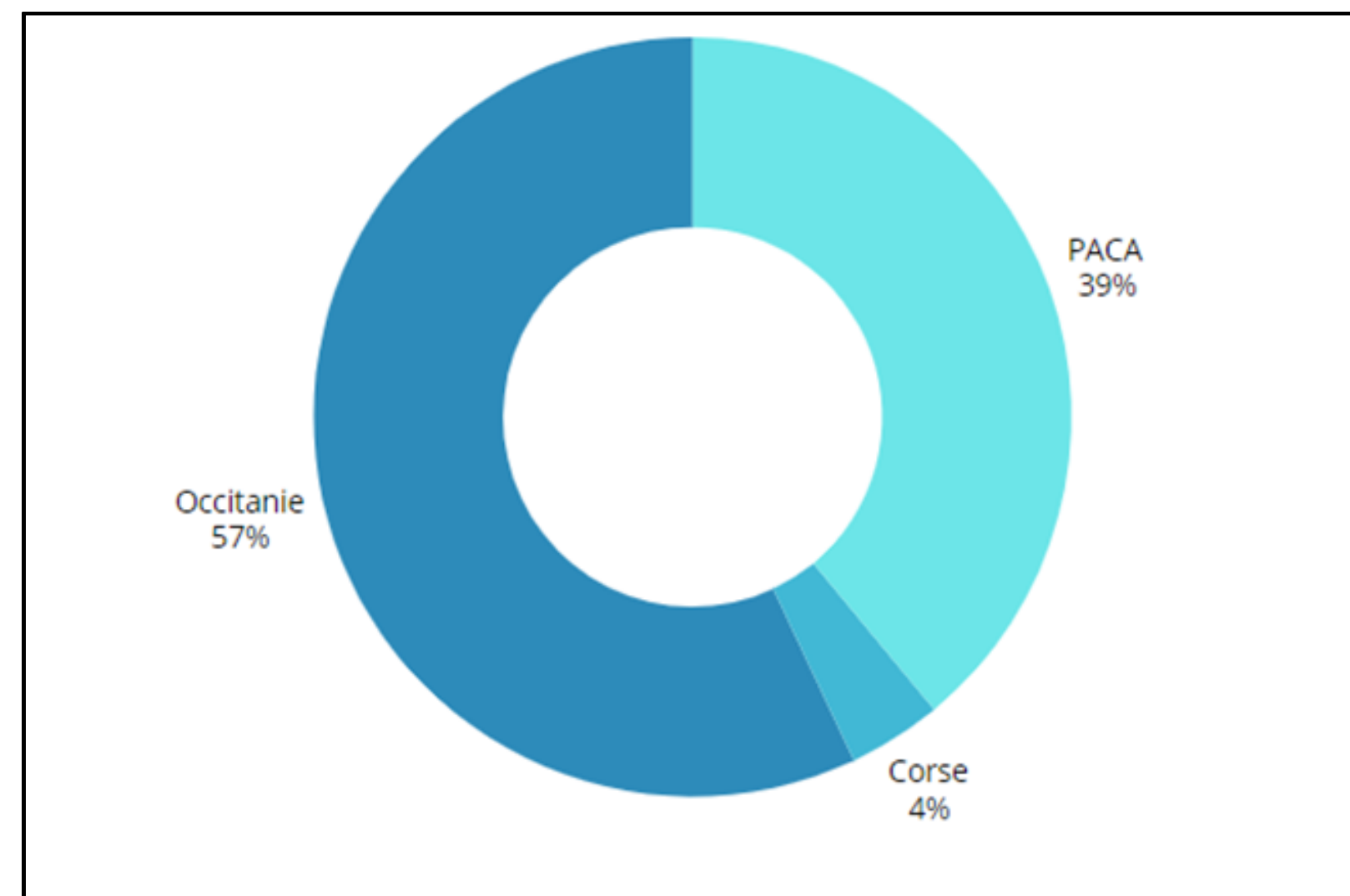
6

Commission spécialisée en charge de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer

Répartition régionale des formations "Coeur Mer"



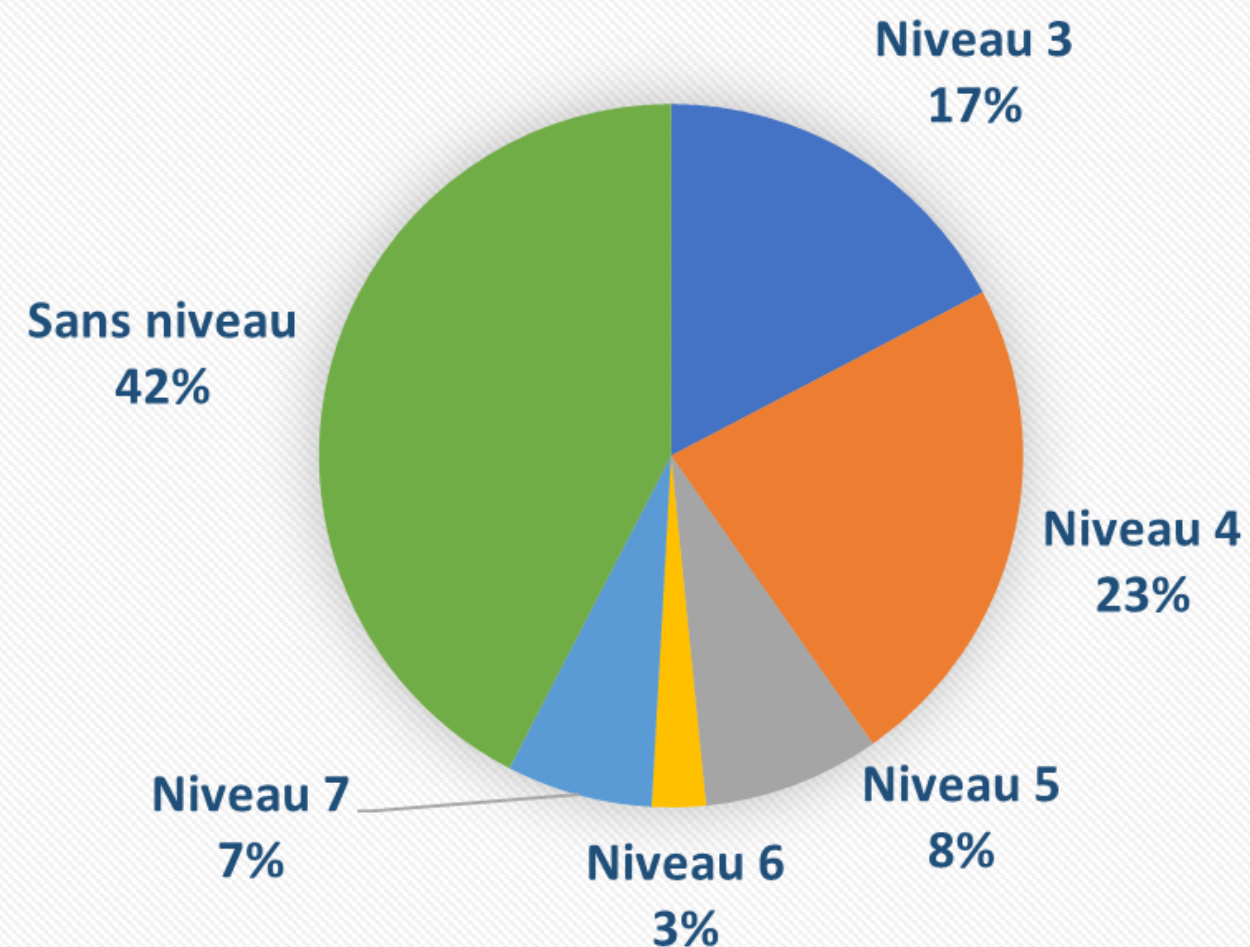
Répartition régionale de l'ensemble des formations



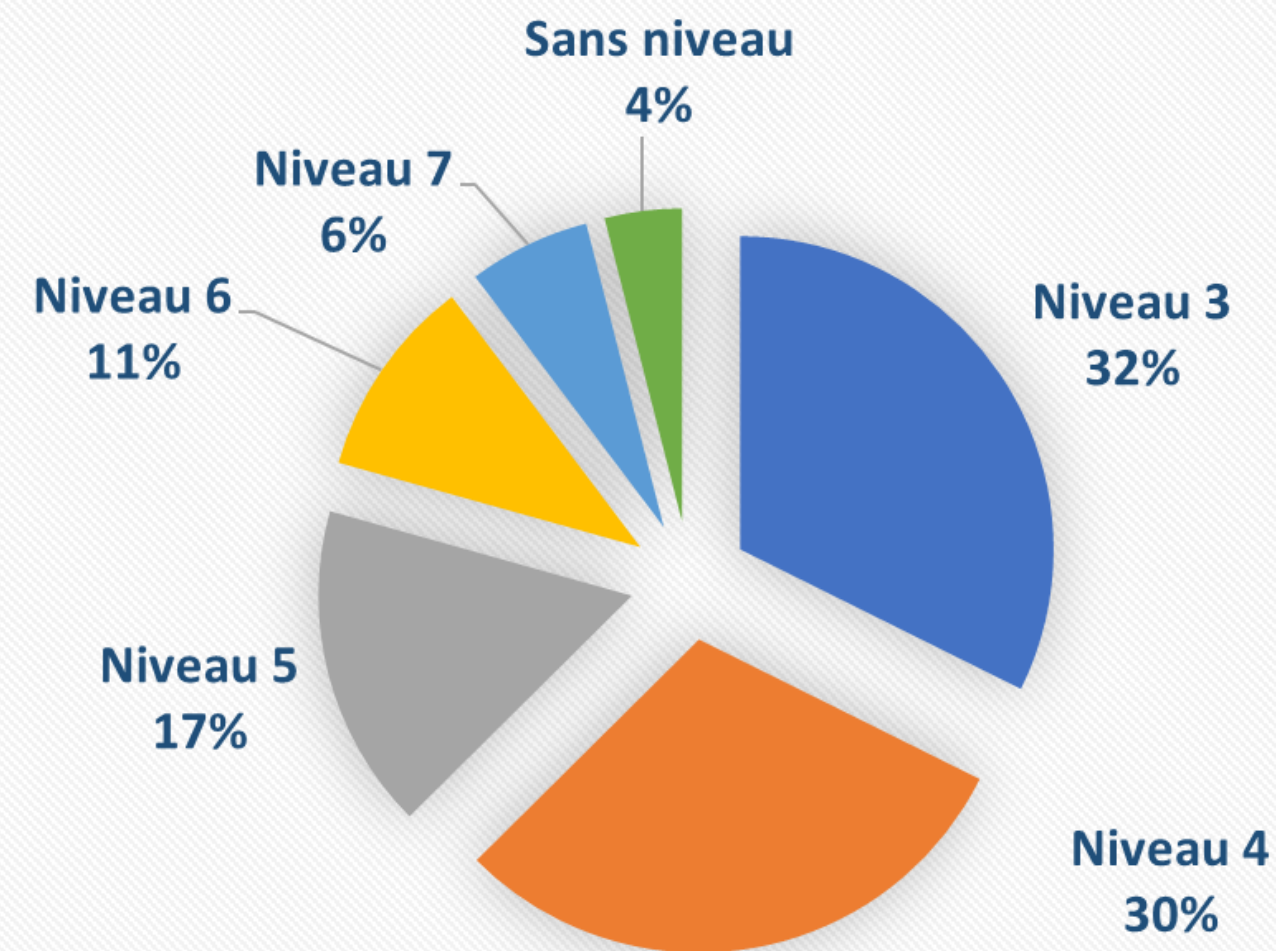
6

Commission spécialisée en charge de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer

Répartition par niveaux des formations "Coeur Mer"



Répartition par niveaux de l'ensemble des formations



Légende :

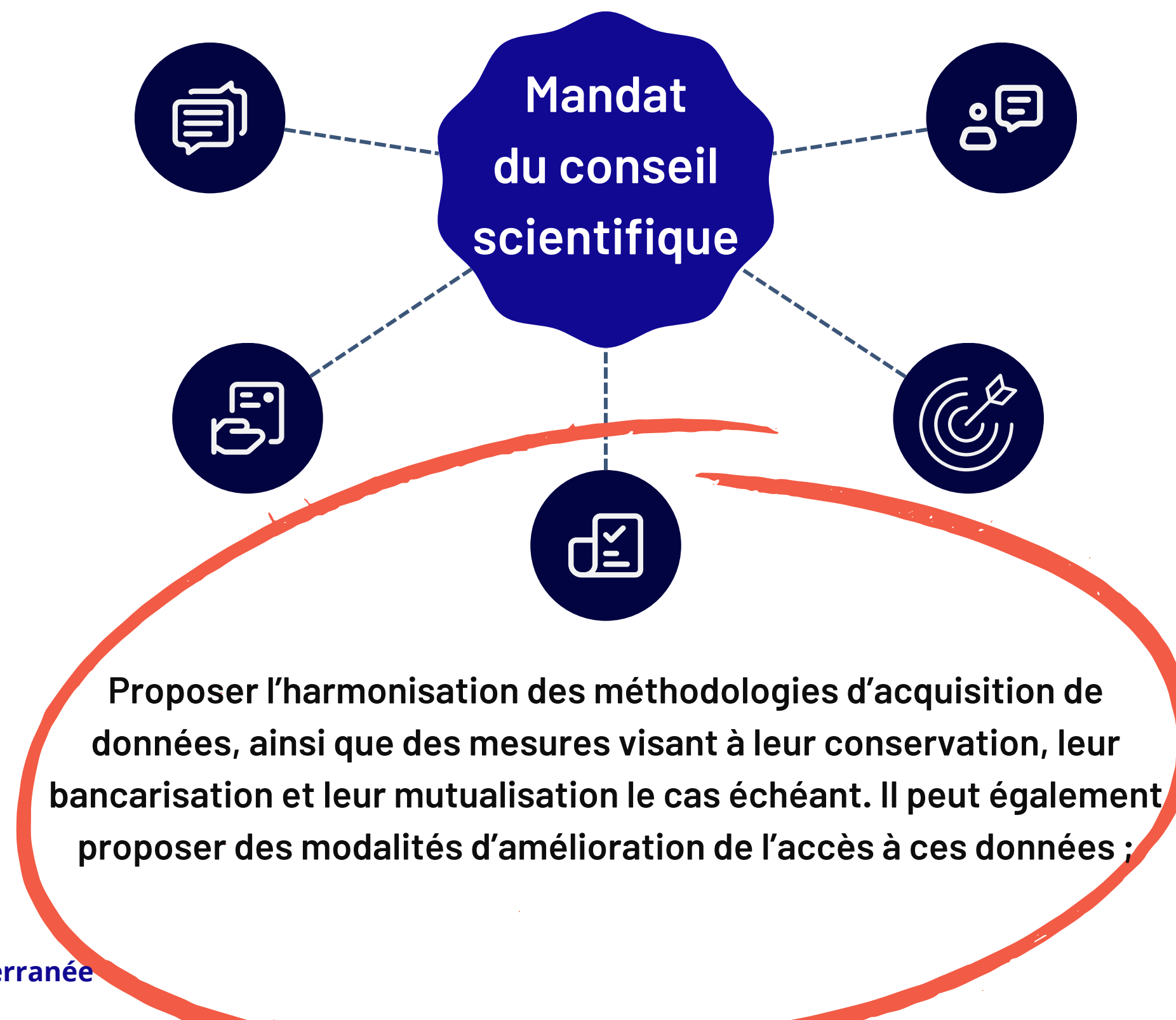
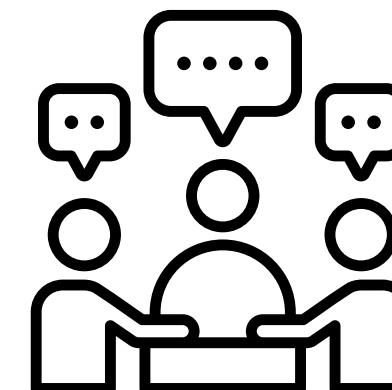
Niveau 3 : CAP	Niveau 6 : Bac +3, Bac +4
Niveau 4 : Bac	Niveau 7 : Bac +5
Niveau 5 : Bac +2	



Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

6

Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique



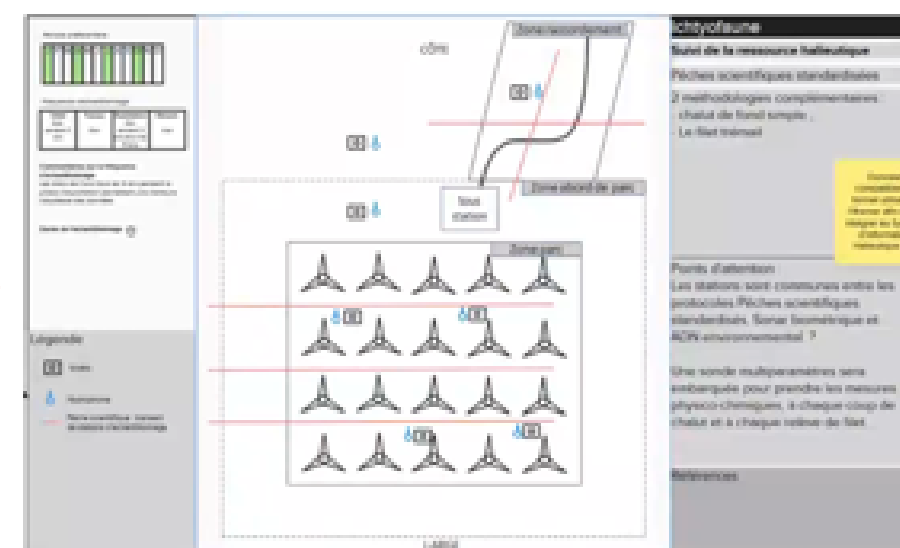
Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

Harmonisation des protocoles de suivi pour les parcs commerciaux

Tableau synthétique

	DESCRIPTION DE LA MESURE	Phase durant laquelle mettre en place un tour (Raccourcissement, Construction, Exploitation, Démantèlement)					Partenaires dans le cadre des Projets Nationaux, à cette méthode
		R	C	E	D	Commentaires	
Mesure des impacts sur la biodiversité marine et les écosystèmes	Evaluations écologiques des impacts de projets sous-marins						
	Evaluations écologiques post-projet						
	Protocoles de surveillance lors de la phase travaux						
	Evaluations écologiques en mer des OI par avion						
	Evaluations écologiques en mer des OI par avion (photo ou vidéo)						
	Evaluations écologiques en mer des OI par bateau						
	Evaluations écologiques opportunistes sur navires de maintenance OI						
	Evaluations écologiques des impacts d'ouvrages, incluant les impacts						

Stratégie d'échantillonnage

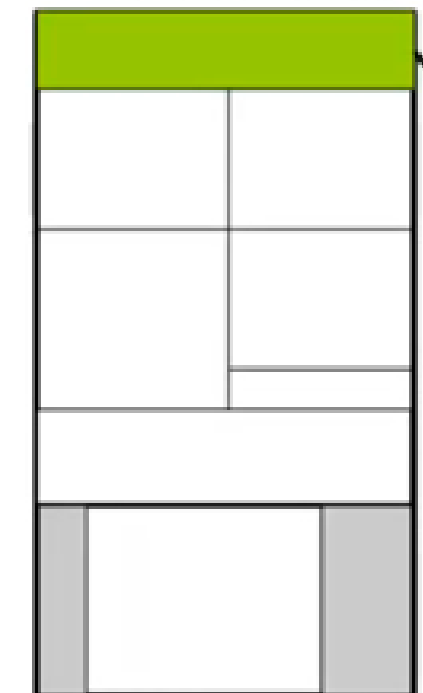


CSF du 17/02/2025

Ateliers thématiques



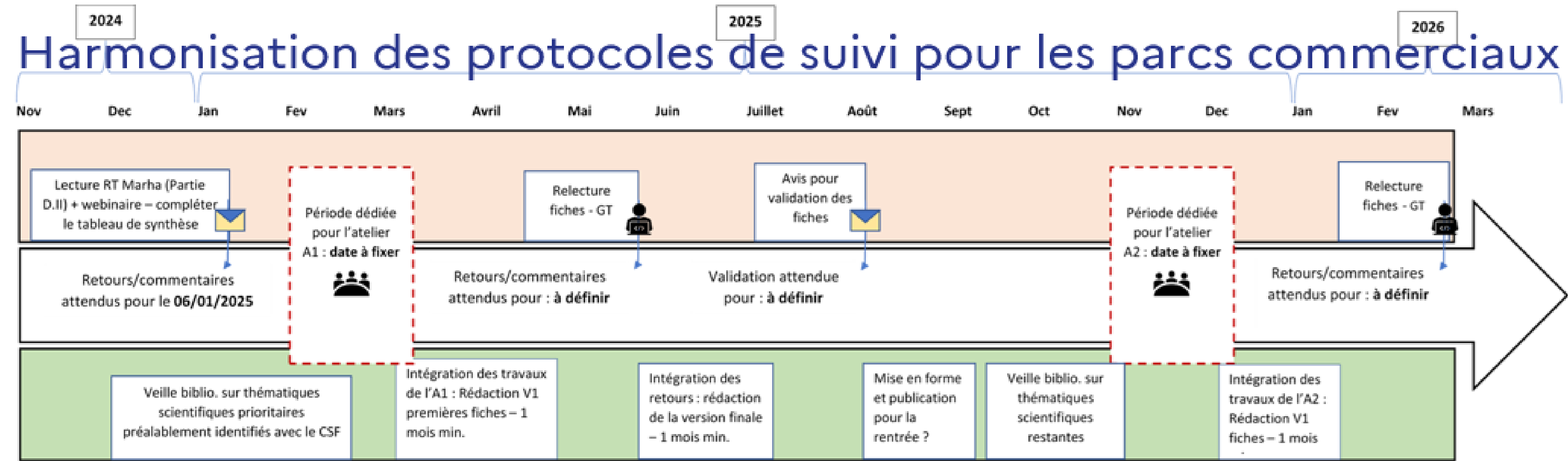
Fiche protocole



6

Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

Travail en cours



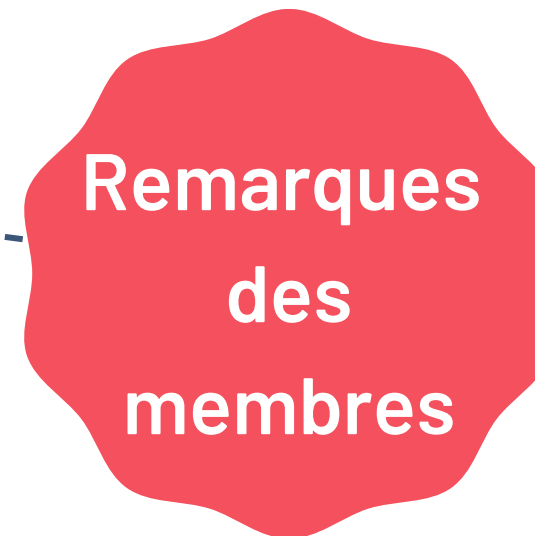
Séance en présentiel

Consultation par mail

Consultation par visio

6

Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique



Clarification de l'accès aux
prélèvements par carottage
produits dans le cadre de l'éolien en
Méditerranée pour les besoins de
recherche

Recommandations techniques pour
tendre vers une harmonisation des
protocoles de suivi et outils
d'acquisition pour que l'ensemble
soit robuste et inter-comparable



Intégration des outils de
télédétection et
satellites

Depuis...

Réunions techniques spécialisées

2 réunions axées sur l'Ichtyofaune et la qualité de l'eau ont permis d'approfondir le contenu de la fiche en présence d'experts (membres du conseil, Ifremer, OFB, ...).

L'OFB travaille à l'approfondissement des suivis par satellite.

Les prochaines réunions se tiendront à la rentrée.

6

Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

ADN-e

(Claude MIAUD)

Développement d'un capteur passif à ADN environnemental (ADNe) pour la détection de la mégafaune marine mobile et rare

Projet RIOMar

(Syvlain RIGAUD)

Observer et anticiper l'évolution des zones côtières françaises sous influence des fleuves au XXIème siècle

Dunes & Pockemarks

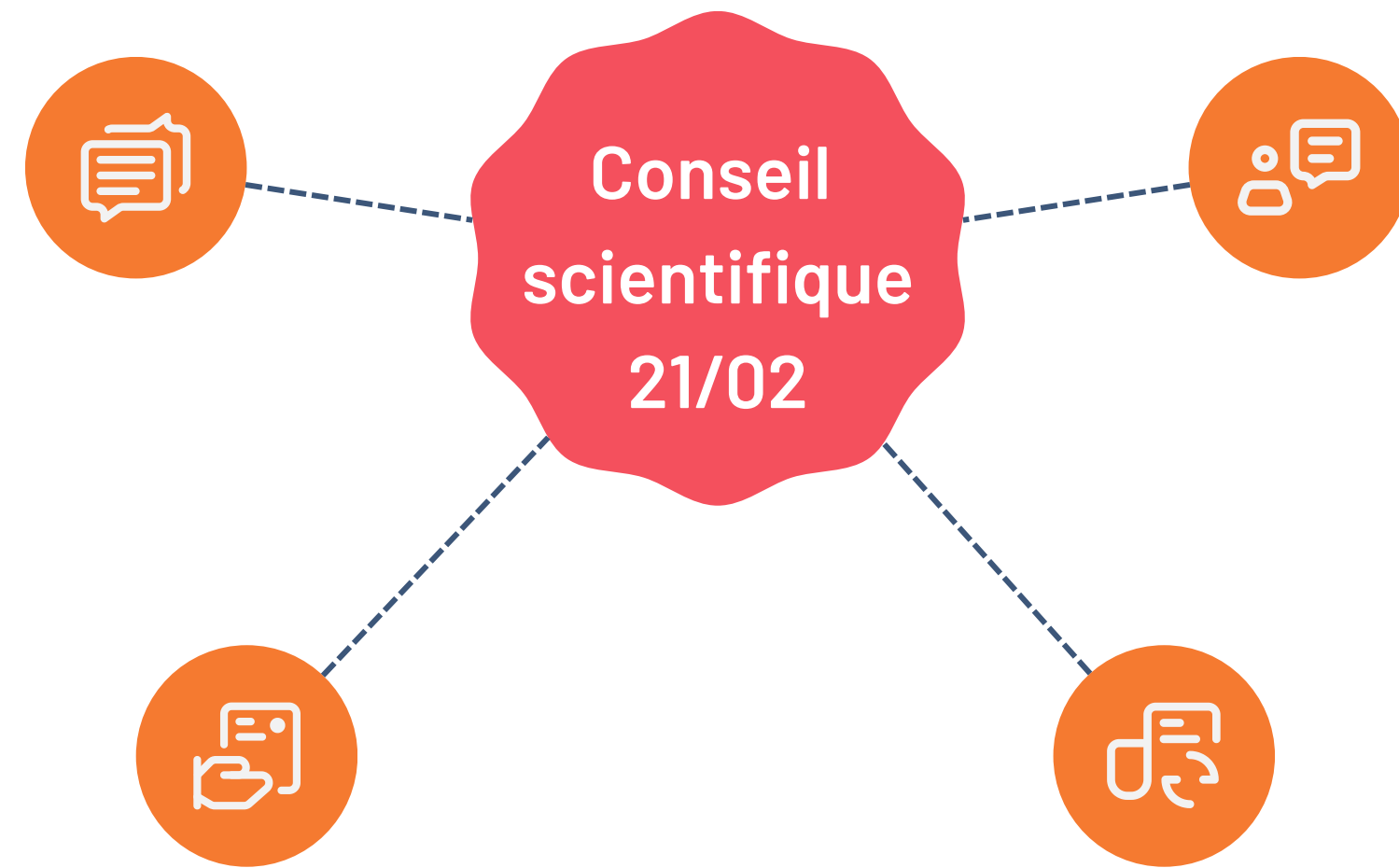
(Serge BERNE)

Présentation des sorties de fluides en mer dans le golfe du Lion

Projet GOL_EOLE

(Sylvain RIGAUD)

Impacts potentiels de l'éolien en mer sur le fonctionnement hydrodynamique, biogéochimique et la biodiversité de l'écosystème du golfe du Lion (GoL)



Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

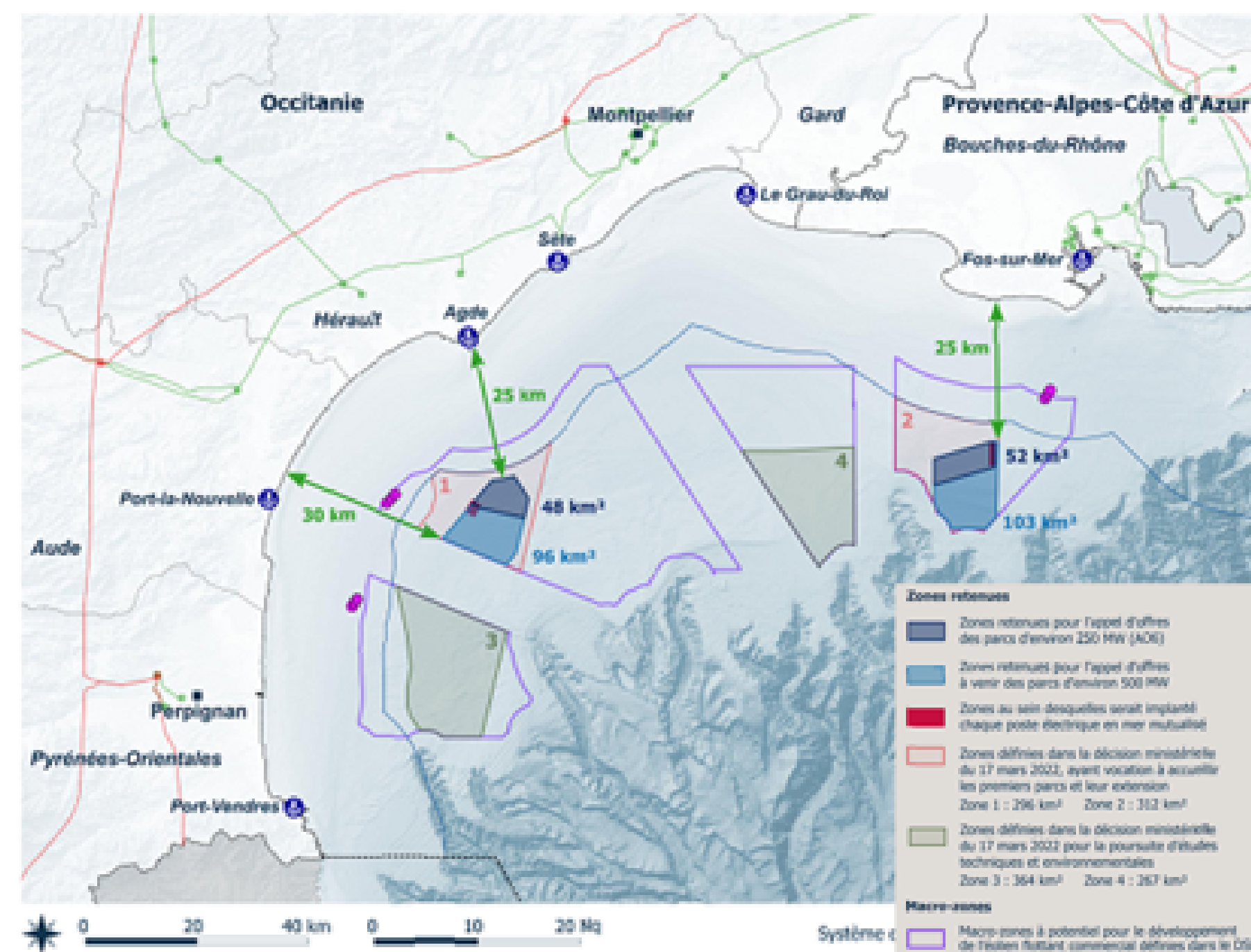
Appel d'offres n°6 (AO6)

- 2 parcs d'une puissance comprise entre 230 MW et 280 MW
- Surfaces de 48 km² et 52 km²
- Procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel lancée en mars 2022
- **Désignation des lauréats le 27 décembre 2024 :**
 - Projet EFLO (parc au large de l'Aude et de l'Hérault) : groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participation
 - Projet MGL (parc au large du golfe de Fos) : société Eoliennes Méditerranée Grand Large (EDF Renouvelables et Maple Power)

Appel d'offres n°9 multi-sites (AO9)

- 2 parcs d'une puissance comprise entre 450 MW et 500 MW
- Surfaces de 96 km² et 103 km²
- Procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel lancée en juillet 2024, publication du cahier des charges final envisagé en juillet 2025
- **Désignation des lauréats début 2026**

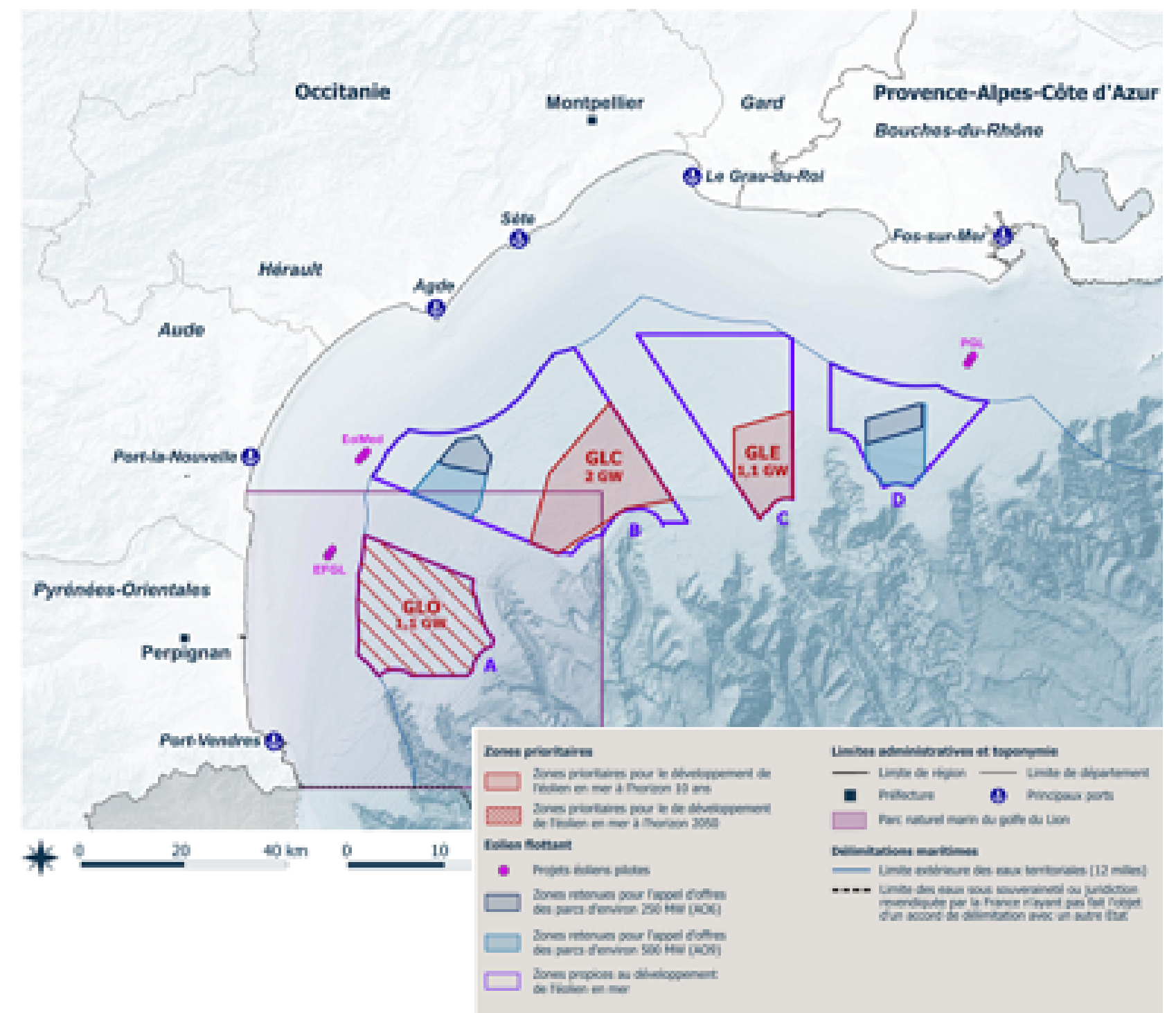
Zones retenues pour les appels d'offres des premiers parcs et pour leurs extensions



Appel d'offres n°10 multi-sites dont projet GLC

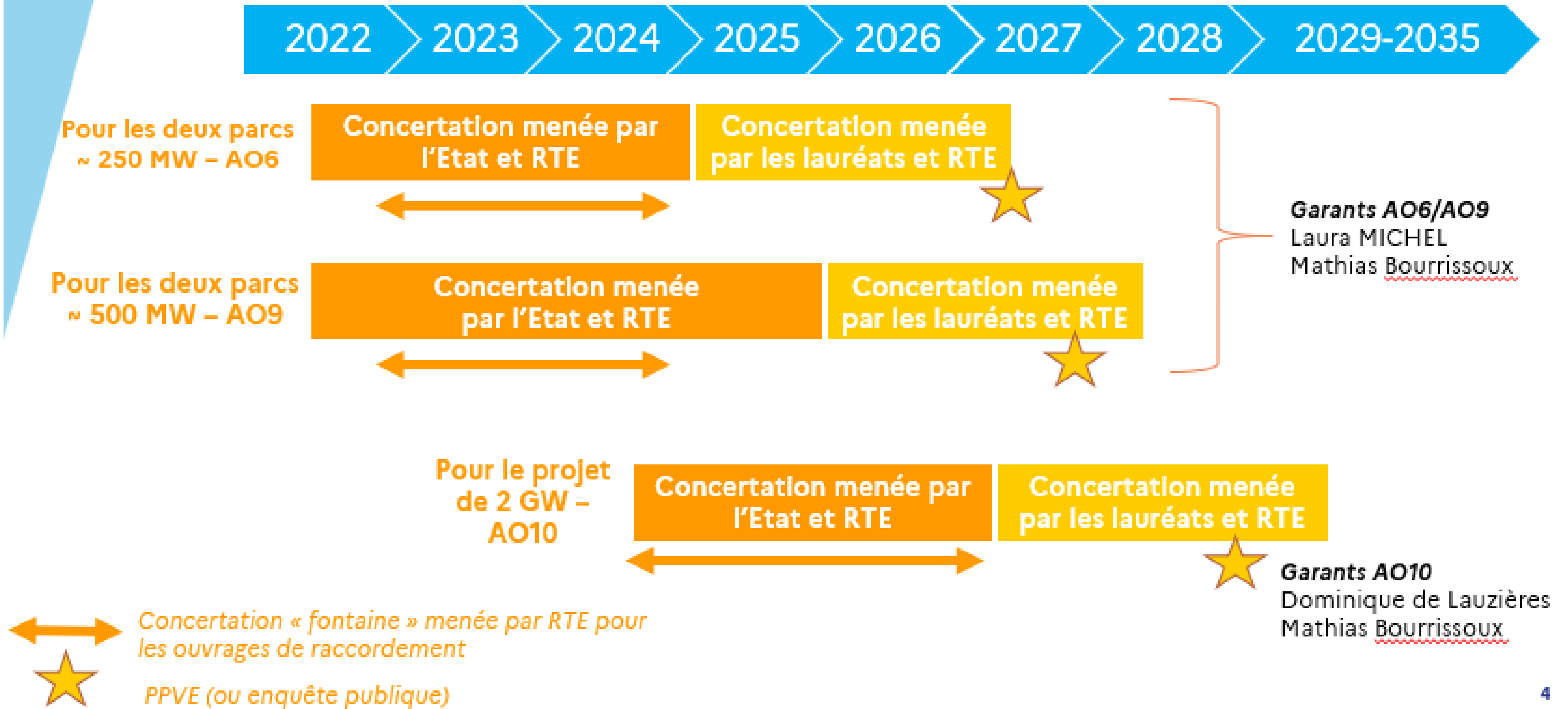
- Procédure de mise en concurrence AO10 portant sur au moins **8 GW** au niveau national lancée prochainement
- Objectif d'attribution du projet fin 2026
- Intégrant le projet **Golfe du Lion Centre** :
 - ~ 1 x 2 GW (ou 2 x 1 GW)
 - 400 km²
 - Mise en service à horizon 2035

Zones prioritaires de développement de l'éolien en mer



6 Commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique

Modalités de concertation coordonnées et coconstruites avec les garants





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée



Pistes d'évolution des modalités de gouvernance

CMF



80 membres
à renouveler
avant la fin du
mandat de 3 ans
le 28/11/2025

> Méthode :

- Analyse des présences aux instances
- Envoi des courriers aux membres dans la perspective du renouvellement (juin)
- Arbitrage sur l'ajout/retrait de membres (été)
- Signature des arrêtés inter-préfectoraux

CP



11 membres à
réélire lors du
CMF du 19
décembre 2025

> Évolutions :

- Élection d'une vice-présidence de la CP
- Possibilité de présenter des binômes inter-structures aux élections de la CP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



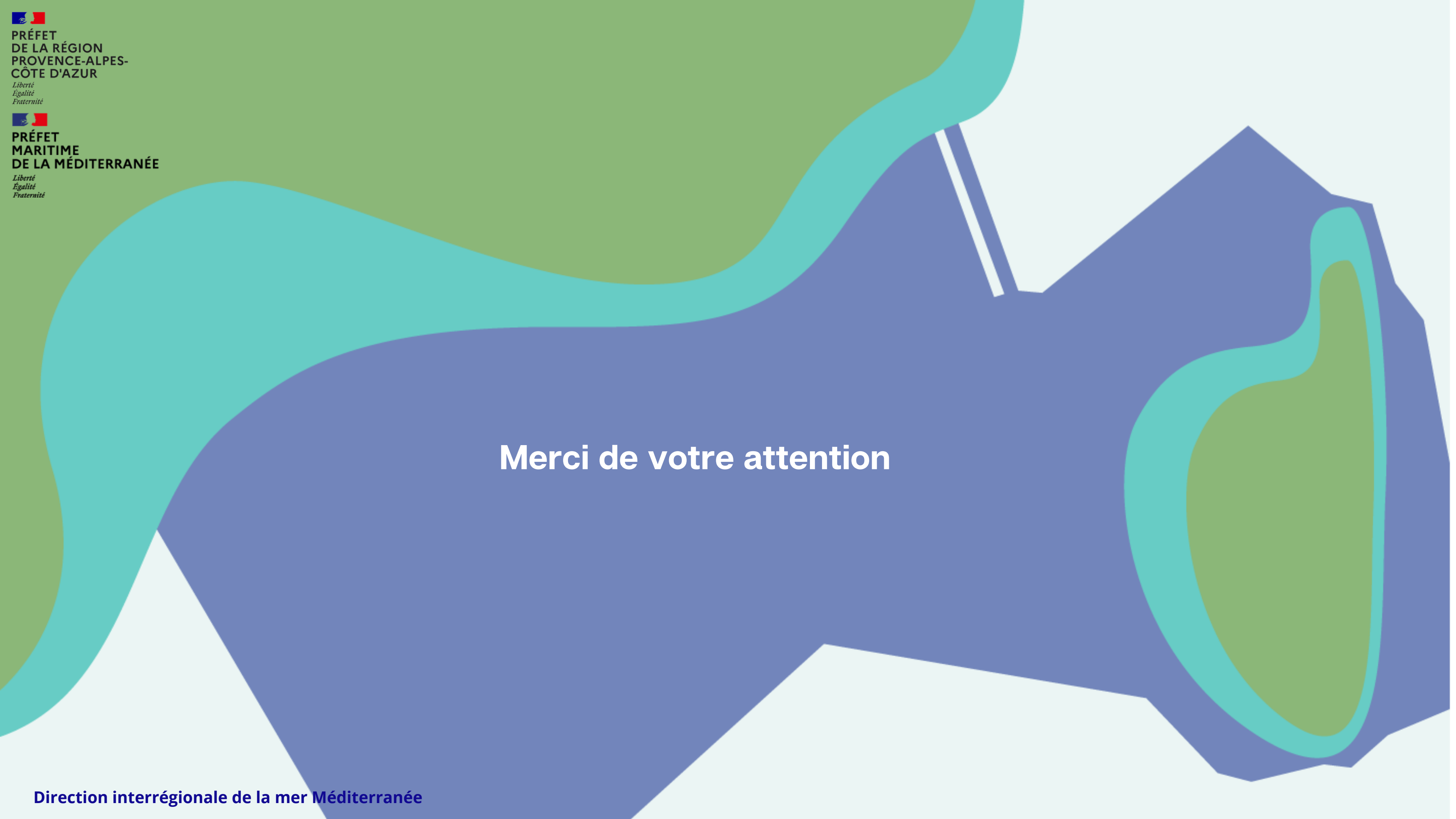
Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée



Actualités



**Prochaine réunion le
19 décembre 2025**



Merci de votre attention